

Ducotterd Christian

Avenir de Forum Fribourg

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

16.07.20

DEE/DFIN

Dépôt

Les 2 centres de congrès et d'expositions Forum Fribourg et Espace Gruyère jouent un rôle important pour la promotion économique et touristique de notre canton.

A cause des mesures qui ont dû être prises pour enrayer la pandémie de Covid-19, ces 2 centres doivent faire face à des pertes importantes puisqu'aucune des manifestations prévues n'a pu avoir lieu depuis la mi-mars 2020. La situation de Forum Fribourg, qui lutte depuis plusieurs années pour sa survie, est particulièrement difficile. La société Expo Centre SA, qui exploite les infrastructures de Forum Fribourg, vient d'annoncer qu'elle sera à court de liquidités cet automne. Elle a donc demandé une aide urgente de 1 million de francs au Conseil d'Etat.

Je suis d'avis que c'est le dernier moment pour prendre une décision politique statuant sur l'avenir de Forum Fribourg : les autorités politiques ont beaucoup tergiversé ces dernières années et le temps presse maintenant pour décider de l'affectation des infrastructures de Forum Fribourg. Je suis d'avis qu'un tel centre est indispensable pour la vie économique de notre région et de notre canton. En plus, sa situation géographique à la frontière des langues et sa bonne accessibilité (proximité de l'autoroute) lui donnent des atouts importants par rapport aux centres concurrents. Dans cette hypothèse, il faut maintenant mettre rapidement en place une solution globale cohérente et mettre les moyens nécessaires à disposition pour adapter l'outil aux exigences du marché actuel dans le domaine des expositions, congrès et de l'événementiel. L'attractivité et la convivialité de l'endroit doivent être renforcées par la création de nouvelles salles dont la grandeur doit être modulable en fonction des besoins des utilisateurs. Les infrastructures doivent répondre au besoin des locataires ponctuels qui organisent des activités sans devoir à chaque fois engager des frais disproportionnés afin de disposer de matériel tel que des gradins, sonorisation ou éclairage. Ceci engendre des frais tout en entraînant une charge de travail importante.

En outre, le projet de construire une piscine olympique à cet endroit doit être définitivement abandonné. C'est un projet utopique qui provoquera des coûts d'exploitation énormes. Il aura aussi pour conséquence de priver le centre d'expositions de volumes intéressants. La poursuite d'un tel projet ne fait que retarder le moment de la mise en place d'une solution claire pour le bâtiment de Forum Fribourg.

Le Gouvernement a décidé d'investir des montants considérables dans différents bâtiments afin de les mettre à disposition d'entreprises, de favoriser des start-up et de promouvoir notre canton. Nous pouvons citer l'exemple de BlueFACTORY. Ce qui est demandé par Forum Fribourg répondra tout autant aux besoins de notre canton en faisant connaître Fribourg, en préservant des emplois, en favorisant l'occupation des hôtels ainsi que des restaurants fribourgeois et ceci en investissant des moyens inférieurs à ce qui a été fait pour d'autres lieux.

Au vu de ces constatations, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat partage-t-il l'avis qu'en tant que centre de congrès et d'expositions Forum Fribourg joue un rôle important pour notre canton et notre région ?
 2. Est-il prêt à accorder rapidement l'aide financière demandée par la société d'exploitation Expo Centre SA afin que celle-ci puisse poursuivre ses activités ?
 3. En cas de réponse négative, donc de faillite de la société d'exploitation, le Conseil d'Etat envisage-t-il de reprendre à son compte (par l'intermédiaire de la société propriétaire Agy Expo SA) les activités d'Expo Centre SA ? Je suis d'avis qu'un abandon abrupt des activités déjà engagées provoquerait un dégât d'image important pour notre canton.
 4. Le Conseil d'Etat est-il prêt à libérer les moyens nécessaires pour réaliser les investissements indispensables pour adapter les infrastructures de Forum Fribourg aux exigences du marché actuel ? De tels investissements ont été demandés depuis plusieurs années maintenant par la société d'exploitation et la société propriétaire dispose de moyens pour réaliser de tels investissements.
 5. Le Conseil d'Etat est-il d'accord d'améliorer la structure organisationnelle actuelle très compliquée et inefficace par le fait qu'il y ait 2 sociétés (propriétaire / exploitante) qui ont des vues divergentes ? La société d'exploitation Expo Centre SA demande depuis plusieurs années maintenant une fusion des 2 sociétés. L'Etat y est jusqu'à ce jour totalement opposé. Le Conseil d'Etat a-t-il une autre proposition qu'une fusion pour éviter les problèmes rencontrés ces dernières années ?
-